

Le mot du président



Une agriculture respectueuse de l'environnement a toute sa place en milieu périurbain, pour la diversité de nos paysages et pour l'approvisionnement local. C'est ce type de cercle vertueux que nous voulons approfondir avec tous les citoyens motivés, et ils sont nombreux à Marne et Gondoire.

Jean-Paul Michel

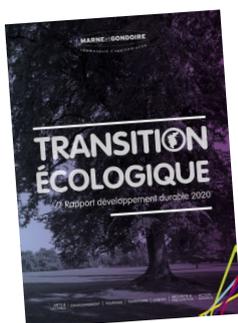
Dans ce numéro



Première réunion du CAC 40



Epa Marne promeut l'agriculture biologique



Le rapport d'activité et le rapport de développement durable 2020 de la communauté d'agglomération sont consultables en ligne sur www.marneetgondoire.fr

Aux arbres, citoyens



Le groupe de 40 Conseillers et ambassadeurs du climat de Marne et Gondoire tenait sa première réunion, en visio-conférence mardi soir. Baptisé CAC 40, clin d'œil à l'indice de la bourse de Paris, ce conseil se veut le baromètre de la transition écologique dans nos communes. Par ce biais, les citoyens vont participer à la mise en œuvre du plan climat de l'agglomération et du Contrat de transition écologique qu'elle a conclu en février dernier avec le ministère de la transition écologique, le tout préparant la conclusion d'un contrat de relance et de transition écologique en juin prochain. C'est en ce sens que parmi les 96 candidatures, celles d'élus n'ont pas été retenues, a précisé Mar-

tine Daguerre, maire de Conches et élue communautaire en charge de la concertation. La bonne représentation de chacune des 20 communes et la parité entre hommes et femmes ont aussi été des critères. Jean-Paul Michel a souligné que cette démarche associant les citoyens pour la défense de leur environnement s'inscrivait dans la dynamique insufflée par les «pères fondateurs» de l'agglomération.

Ce sont les citoyens, âgés de 17 à 74 ans, qui ont ensuite pris la parole les uns après les autres. Force est de constater qu'ils ne sont pas venus pour compter les haricots ou même «faire simplement du green-washing», comme a prévenu une participante mais bien pour agir ensemble. Les problèmes que relèvent ces habitants au quotidien, leurs initiatives qu'ils voudraient voir se développer, leur expérience professionnelle qu'ils pensent pouvoir être utile : c'est cela qu'ils veulent voir déboucher sur du concret. Ils attendent donc beaucoup de ce conseil et des élus. Une attente réciproque qui doit se matérialiser dans les prochaines années.





Entendu lors des présentations

- «Je suis paysagiste à la retraite, je veux témoigner de tout ce que j'ai vu changer aussi bien en mal qu'en bien dans ma profession.»
- «Je suis retraitée de la RATP et veux apporter mon expérience sur les transports et les bâtiments industriels.»
- «J'ai participé au club climat de Marne et Gondoire, je sens plein de ressources et d'envie parmi les habitants de notre territoire.»
- «J'essaie d'agir personnellement et veux le faire dans un cadre collectif.»
- «Quand je passe devant le Clos du Chêne illuminé la nuit, je pense à la nécessité de réduire l'éclairage nocturne.»
- «Il y a beaucoup à faire pour les déplacements: aller de Chanteloup à Lagny à vélo, c'est Le Salaire de la peur. Je suis aussi attristé en voyant les déchets qui jonchent le bois de Chigny.»
- «Je fais partie du groupe Bussy zéro déchet. Nous organisons des ramassages réguliers. Je suis toujours surpris du manque de respect de l'espèce humaine pour ce qui l'environne.»
- «J'ai le paysage de Marne et Gondoire dans la peau, je l'ai arpenté à cheval et à vélo pendant des années. J'ai participé au



- club climat de Marne et Gondoire dont j'ai apprécié la liberté de parole. J'ai travaillé en Espagne comme paysagiste où j'ai vu la végétation surgir de zones arides. En adoptant une attitude optimiste, on se donne une chance de changer les choses.»
- «Je fais partie d'une association de jardins partagés à Thorigny. J'attends une impulsion forte des élus pour l'alimentation et les circuits courts.»
- «Notre AMAP a été créée en 2014 à Bus-sy. nous voulons participer au développement des circuits courts et la réduction des produits phyto-sanitaires.»
- «J'ai deux entreprises immobilières et travaille avec des promoteurs. Je souhaiterais que l'urbanisation soit plus maîtrisée, pour notre cadre de vie.»
- «Je gère une société d'hébergement touristique à Chalifert et vais prendre la direction de l'éco-tourisme.»
- «Je fais du VTT et de la randonnée et mon terrain de jeu est la vallée de la Brosse. Je veux participer activement et ne pas attendre que la collectivité le nettoie pour moi. J'ai donc créé le collectif Vallée de la Brosse zéro déchets.»

Bail pour le bio

EpaMarne veut favoriser l'agriculture biologique locale



© EpaMarne / photo : Antoine Meyssonier

Qui dit «EpaMarne» dit «ville». Ville verte, ville durable, ville inclusive... mais ville tout de même. Certes, l'aménageur public de Marne-la-Vallée a résolument, et depuis longtemps, pris le virage de la ville jardin, des sentes piétonnières et cyclables et, plus récemment, des écoquartiers, de la construction en bois et des bâtiments bas carbone. Cela reste pourtant de la construction urbaine. Néanmoins, à EpaMarne, on pense aussi agriculture biologique et filières locales d'alimentation. Une préoccupation gravée dans le marbre du Projet stratégique et opérationnel 2020-2024. «Les mesures environnementales, la loi sur l'eau, la limitation de l'usage d'intrants pesticides dans les zones urbaines, les politiques régionales et européennes pour aider l'agriculture biologique : tout va dans le sens d'un changement des pratiques. Nous en sommes partie prenante», explique Franck Limery, directeur des affaires juridiques et foncières de l'établissement. Pour cela, EpaMarne a un outil, le foncier. «Nous sommes en train de faire évoluer certaines conventions d'occupation précaire en baux ruraux sur environ

150 hectares de terres agricoles, la plupart à Marne et Gondoire. Les premiers projets se situent dans la vallée de la Brosse.» La communauté d'agglomération a pour sa part fait instituer en 2012 sur son territoire un Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains, plus connu sous le doux acronyme de PPEANP et qui protège de façon pérenne ces terres de toute construction. Convergence de vues donc. «Traditionnellement, les conventions que nous proposons aux exploitants ne courent que sur quelques années sur des terrains destinés à être aménagés», poursuit Franck Limery. Difficile dans ces conditions pour l'agriculteur de bâtir un vrai projet et d'investir. «Pour les baux ruraux, la logique est différente. Ce sont des baux courant sur 18 ans en moyenne, renouvelables. Cela laisse le temps à l'exploitant d'amortir les investissements pour passer à la culture biologique. Le but est d'avoir un réseau agricole local durable et de fournir par exemple les cantines scolaires.» Le prochain grand projet se situe à Bussy-Saint-Georges, au sud de l'autoroute A4.



Thibault Cozon **Cueillette du Plessis**

En lice pour exploiter deux parcelles du cœur agro-urbain à Montévrain et Chanteloup

Le bio, est-ce nouveau pour vous ?

Pas vraiment. Depuis plusieurs années, nous travaillons pour nous rapprocher de l'agriculture biologique. Il n'y a plus de traitement sur la quasi-totalité des parcelles, depuis plus de 10 ans pour les salades, et nous plantons de plus en plus de plants bio. Sous serre, nous faisons des lâchers d'insectes pour réguler les ravageurs. La rotation des cultures crée aussi une biodiversité. Il peut y avoir quelques baisses épisodiques de rendement affectant une culture, liées à un parasite, mais l'équilibre se recrée naturellement alors qu'en monoculture le parasite proliférerait.

Quelles sont les contraintes du bio ?

Plus on veut être propre, plus cela devient technique. Il faut acquérir des compétences, se former et adapter le matériel. Nous avons par exemple développé un modèle maison de désherbeuse mécanique. Car le bio ne doit pas être synonyme de pénibilité pour nos employés ni de prix trop élevés. Maintenant que nous savons faire, nous allons pouvoir nous lancer sur ces nouvelles parcelles et y développer des cultures labellisées bio.

Qu'allez-vous y cultiver ?

Nous récolterons des légumes plein champ et sous-abri ainsi que des petits fruits (fraises, framboises, groseille entre autres) pour la cueillette et les clients professionnels, tels que les restaurants.



You are so biotiful

Brigitte Brodier **Ferme de Saint-Thibault** Vers une laiterie bio

Passer au bio, est-ce un challenge ?

Je suis déjà engagée dans l'élevage naturel de vaches laitières. Elles paissent dans les champs. J'ai une parcelle en conversion bio le long du moulin Russon (Bussy-Saint-Georges). De l'herbe conventionnelle à l'herbe bio, il n'y a qu'un pas à franchir, alors autant le faire. C'est une question de conviction.

Les clients de votre boutique le réclament-ils ?

Pas spécialement car ils voient les vaches et ont confiance dans la qualité du lait. C'est surtout l'attrait pour la consommation locale qui explique la hausse de nos ventes depuis des années. Nous proposons nos produits et aussi ceux d'autres producteurs du département.

La crise sanitaire modifie-t-elle les comportements ?

Le confinement a fait littéralement exploser la demande en mars. On a du mal à suivre. J'ai mis en place le click and collect pour éviter qu'il n'y ait trop de monde dans ma boutique. Mais pour moi, ce n'est pas la solution idéale : j'aime présenter et faire découvrir les produits.

Frédéric Guichard Exploitant à Bussy-Saint-Martin

En conversion bio et en voie de signer un bail rural avec EpaMarne

Pourquoi passer au bio ?

L'agriculture à Bussy Saint Martin est périurbaine : de plus en plus de gens se promènent sur les chemins qui traversent les champs que je cultive. Vis-à-vis d'eux, pour l'environnement, pour moi-même, je ne me sentais plus capable d'épandre des produits phytosanitaires de synthèse. Par ailleurs, le marché du bio se développe. C'est un moyen de valoriser mon travail en m'y retrouvant je l'espère financièrement.

Les 100 hectares de terres sont maintenant en conversion bio : je n'épands plus de produits chimiques. Il faut trois récoltes sans traitement pour obtenir la certification. En 2022, mes parcelles seront labellisées bio.

Heureusement ma volonté de passer au bio s'accordait à celle d'EpaMarne à qui appartiennent les terres. Nous avons signé



le 13 octobre une promesse de bail rural à vocation biologique d'une durée de 18 ans.

Que cultivez-vous ?

Je cultive blé, triticales, maïs, luzerne, soja, féveroles, petits pois. Pour prévenir les attaques de ravageurs, il faut un assolement d'une dizaine de cultures. Je sèmerai du colza, du tournesol, de l'orge et de l'épeautre l'année prochaine en plus des cultures déjà présentes. Le système de production va se stabiliser : la matière organique et la vie du sol, la régulation biologique des ravageurs. Tout cela demande du temps, de l'énergie et aussi des moyens (investissement dans de nouveaux outils, tracteurs, matériels de desherbage ...). La ferme est contrôlée par un organisme certificateur Ecocert qui va accompagner, former, conseiller et contrôler les bonnes pratiques environnementales de la production bio.

Quel est votre projet ?

Je souhaite commercialiser une grande partie de ma récolte localement. Je suis en négociation pour fournir mon blé par exemple aux moulins Bourgeois en Seine-et-Marne. J'envisage aussi d'investir dans un puit qui me permettra de développer des cultures maraîchères. À terme, pourquoi pas aussi avoir mon propre moulin et produire la « farine de Bussy ».



Populations municipales

En 2018, Marne et Gondoire comptait 106 750 habitants. Il s'agit de la population municipale en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

	1876	1954	1982	1990	1999	2013	2018
Bussy-Saint-Georges	518	504	456	1 545	9 194	25 419	26 806
Lagny-sur-Marne	4 272	8 982	17 959	18 643	19 368	20 718	21 354
Montévrain	541	805	1 147	1 794	3 149	9 625	12 764
Thorigny-sur-Marne	976	3 040	7 596	8 326	9 029	9 150	10 263
St-Thibault-des-Vignes	190	634	1 412	4 207	6 382	6 296	6 400
Pomponne	481	1 233	2 826	3 044	3 256	3 640	4 108
Chanteloup-en-Brie	201	252	463	1 222	1 780	2 956	3 966
Ferrières-en-Brie	797	679	1 340	1 445	1 655	2 793	3 483
Dampmart	712	1 179	2 390	2 693	2 754	3 195	3 404
Collégien	179	176	818	2 331	2 983	3 239	3 380
Pontcarré	509	404	1 648	1 748	1 816	2 067	2 219
Conches-sur-Gondoire	110	214	1 750	1 790	1 716	1 724	1 756
Chalifert	242	235	603	831	1 055	1 280	1 281
Gouvernes	392	403	764	934	1 024	1 118	1 183
Guermantes	165	176	489	1 128	1 392	1 165	1 151
Lesches	132	268	386	572	534	683	758
Jablins	214	244	260	333	574	683	691
Jossigny	487	369	516	529	530	652	671
Bussy-Saint-Martin	213	207	317	475	573	719	657
Carnetin	183	233	376	411	436	464	455
TOTAL	11 514	20 237	43 516	52 873	69 200	97 586	106 750

Source : Insee

- La population globale de nos communes a doublé depuis 1990.
- En 1950, elle atteignait à peine celle de Lagny aujourd'hui.
- À l'orée du troisième millénaire, la ville de Lagny était encore deux fois plus peuplée que sa suivante.
- Tu as encore grandi, toi ! Ville la plus peulée de Marne et Gondoire aujourd'hui, Bussy-Saint-Georges avait en 1990 une population comparable à celles qu'avaient alors Montévrain, Ferrières-en-Brie, Pontcarré et Conches-sur-Gondoire. Et encore avant, en 1982, elle était au 16^e rang sur 20, juste devant Lesches, Carnetin, Bussy-Saint-Martin et Jablins.
- Trajectoire similaire, dans une moindre proportion, pour Montévrain dont la population a quadruplé depuis 1999.



Covid

- Tous les lieux de dépistage et de vaccination sur sante.fr
- La prise de rendez-vous au centre de vaccination de Lagny (salle du Totem) est suspendue et des rendez-vous ont dû être annulés faute d'approvisionnement. Un approvisionnement annoncé devrait permettre de rappeler prochainement les personnes ayant fait l'objet de ces annulations pour leur proposer un nouveau rendez-vous.

Aide aux petits commerces et artisans

Nouveau, la Région propose une aide au loyer forfaitaire de 1000 euros aux commerces, bars, café, restaurants, artisans locataires de locaux commerciaux ayant fait l'objet d'une fermeture administrative lors du deuxième confinement.

Renseignements : www.marneetgondaire.fr

Accès aux droits

Le Conseil départemental de l'accès au droit a conçu un annuaire recensant les point d'accès au droit, maisons de justice et de droit, permanences d'avocats, de notaires, de conciliation, de médiateurs, les associations oeuvrant dans différents domaines (aide aux victimes, conflits familiaux, violences conjugales, logement, surendettement, handicap, etc.)

www.marneetgondaire.fr - Rubrique *Toute l'actualité*, choisir le thème *Prévention sécurité*.

Telle est la question

Dans quelle commune a été prise cette photo ?
Envoyez votre réponse à hebdo@marneetgondaire.fr



Réponse du dernier numéro :



Cette photo a été prise à Bussy-Saint-Georges Il s'agit de la passerelle au dessus du RER, boulevard Thibaud de Champagne.

Félicitations à Yves Boche, Isabel Archilla et Jean-Paul Zita pour leurs bonnes réponses.